



Communiqué de presse

09 juin 2011

Création d'entreprise : les nouveaux outils de l'Ecole du Créateur

Mardi 7 juin, l'Ecole du Créateur de la CCI Côte-d'Or a réuni, avec le soutien de Pôle Emploi, une soixantaine de créateurs d'entreprise et de porteurs de projet pour un événement décliné en 3 temps...

Nathalie Carré, chargée de mission auprès de la Direction Générale des créations-transmissions à l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, a d'abord présenté un nouvel outil gratuit pour les chefs d'entreprise : **l'agenda de l'entreprise**. Développé par l'ACFCI et



Comptanoo, cet agenda électronique a été mis en service il y a 3 semaines, et est pour l'instant proposé par une dizaine de CCI en France, dont la CCI Côte-d'Or. Pour l'utiliser, il suffit d'adhérer gratuitement à la communauté « jeunes entreprises » de Bourgogne Ecobiz. Après avoir créé un compte en quelques clics, Nathalie Carré a testé l'outil en simulant divers profils d'entreprises. L'assemblée a ainsi pu découvrir en temps réel les atouts de l'agenda, qui envoie des

alertes personnalisées sur les prochaines échéances fiscales et sociales de l'entreprise. Les **fiches pratiques** pour mieux comprendre toutes ces obligations, ainsi que les **événements** liés au profil renseigné ont également séduit les participants. Les personnes en cours de création ont quant à elles apprécié la possibilité de faire des simulations sur leurs futures charges, en fonction des choix qu'elles auront à faire, sur leur statut juridique par exemple. L'agenda de l'entreprise devient ainsi un outil nouvel outil d'aide à la décision pour les porteurs de projet.

C'est ensuite une **initiative originale** qui a été présentée par Raphaël Pedrono, dirigeant de Modulopi. Ayant lui-même suivi le « stage 315 heures » de l'Ecole du Créateur pour créer son entreprise, ce formateur-coach y anime maintenant un module de 3 jours sur le développement personnel. L'initiative en question est celle de stagiaires qui ont choisi de continuer à se rencontrer pour entretenir la synergie créée pendant la formation. **Ils ont ainsi sollicité la CCI pour se réunir dans ses locaux, ce qu'elle a évidemment accepté, en proposant également la présence d'un**

Votre contact presse :

Belinda BELIN
03 80 65 92 52
belinda.belin@cci21.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or
Votre espace presse sur : www.cci21.fr/fr/cci-presse



Communiqué de presse

09 juin 2011

conseiller en création ou d'un intervenant en fonction des besoins évoqués. Les ex-stagiaires, qui se sont eux-mêmes surnommés les « 315 after » ont prouvé par leurs témoignages les bénéfices qu'ils tirent au quotidien de cette dynamique créée par l'Ecole du Créateur. Un « très bon module », pour reprendre leurs termes, qui leur a surtout permis de ne pas rester seuls face à leur idée, qu'ils ont partagée et travaillée avec 15 experts de la CCI Côte-d'Or et un groupe soudé, dont les membres ont appris à se découvrir pendant presque 3 mois.



Enfin, Nicolas Goelzer, conseiller en création de l'Ecole du Créateur, a annoncé la mise en place d'un nouveau système de **mentorat**, opérationnel dans le courant du second semestre 2011. L'idée simple : un chef d'entreprise reconnu pour son expérience et/ou son expertise accompagne de façon volontaire et gratuite un porteur de projet qui entre à l'Ecole du Créateur. Six élus membres de la Commission Création de la CCI ont été convaincus par le concept et ont accepté d'être les premiers mentors ! Une affaire à suivre donc...

Les prochains rendez-vous liés à la création :

- **Entrepreneurs, investisseurs, faisons affaire !**
Mercredi 22 juin à 18 h
Avec le réseau Entrepreneurs Commons et l'incubateur régional Prémice
- **Réussir sa communication sur Internet**
Jeudi 23 juin à 18 h
Conférence co-organisée par l'APH21, Bourgogne Ecobiz et l'Ecole du Créateur

Votre contact presse :

Belinda BELIN
03 80 65 92 52
belinda.belin@cci21.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or
Votre espace presse sur : www.cci21.fr/fr/cci-presse